



Module 4 - Parcours parentalité : Approches juridiques et psycho-sociales des situations de deuil

Description :

Dans le cadre du socle national du travail social visant à l'accompagnement social des familles en deuil, les travailleurs sociaux développent une démarche pro active. L'intervention consiste à « aller vers les familles » dans une logique de parcours inscrit dans l'offre globale de service et pouvant prendre appui sur les initiatives locales.

Les travailleurs sociaux assurent ainsi une mission d'accueil et d'accompagnement social des personnes en deuil.

Cette formation vise à renforcer leurs compétences et asseoir leur légitimité dans la prise en compte des vulnérabilités familiales.

Il s'agit de leur permettre une meilleure appréhension des problématiques auxquelles ils doivent faire face, mais aussi de mutualiser les pratiques d'accompagnement, voire de les réinterroger et de les adapter.

Objectifs :

- Mieux appréhender les périmètres d'interventions sur les dimensions législative, réglementaire, économique, juridique, sociale et psychologique
- Développer ses capacités à rencontrer les personnes en deuil
- Mieux appréhender le processus de deuil comme un travail psychique nécessaire
- Travailler ses propres représentations de la mort et leurs résonances émotionnelles
- Réfléchir à l'adaptation de l'accompagnement en fonction des circonstances du deuil, de la place dans la fratrie et de l'expression de chacun.
- Expliciter la notion de travail de deuil
- Mieux appréhender les dimensions spécifiques de la perte d'un enfant pour les parents comme pour les frères et sœurs

Programme :

- Le cadre juridique :
 - Identifier le cadre légal et réglementaire du décès
 - Identifier les bonnes pratiques, d'un point de vue administratif, sur les conséquences d'un décès
 - Informer sur le droit de la famille et sur les démarches nécessaires après un décès
- La réglementation des partenaires externes spécifique au deuil
- L'accompagnement social des familles en deuil : une démarche éthique
- La notion de travail du deuil
 - La place et l'importance des rituels liés à la mort (dimension culturelle, ex : migration)
 - Les mécanismes de la perte d'un proche d'un point de vue psychologique, sociologique et familial
 - Les étapes incontournables du deuil (le temps)



- Le deuil comme processus de séparation
- Les risques pathologiques
- Le deuil familial
 - Les conséquences dans les familles selon :
 - La place générationnelle du membre de la famille décédé
 - Les circonstances du décès
 - La culture
 - La place de chacun dans :
 - les rituels mis en place
 - les discours et les échanges au sein de la famille
 - Analyse et impact des ruptures et des décès sur les différents membres de la famille et leurs relations
- L'accueil et l'accompagnement des personnes en deuil :
 - La prise en compte en tant qu'accueillant de notre propre rapport à la perte, à la mort et au deuil
 - Les résonances émotionnelles, les modes de défense et les limites de l'accompagnement,
 - Les différents modes de prise en charge des personnes en deuil : individuelle, en groupe, en famille
 - Les caractéristiques propres à la relation d'aide : place de chacun, écoute de l'autre, écoute de soi, élaboration du cadre, pose des limites
 - Une communication adaptée face aux familles en deuil
 - Les conditions matérielles propices à l'accueil des personnes

Précautions

- Les retours des professionnels à l'issue de ce type de formation et l'expérience des intervenants permettent aujourd'hui d'affirmer que cette thématique engendre des résonances personnelles. Elle renvoie parfois les professionnels à leur propre vécu plus ou moins proche du deuil. Chacune des parties doit donc réfléchir à l'opportunité de l'inscription en formation ou à son report dans le temps.
- Pour les mêmes raisons, il est souhaitable que les travailleurs sociaux en formation soient d'équipes de travail différentes, afin de permettre une expression de son vécu, de son regard, etc.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques

Travail en petits groupes

Analyse de situations apportées par les participant(e)s

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Évaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Évaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Évaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux



Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75



stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :

Travailleurs sociaux

Pré-requis :

Travailleur social titulaire d'un diplôme d'état (DEES, DEASS, DECESF) ou engagé dans une démarche de VAE sur l'un de ces 3 diplômes

Le module 1 est un pré-requis obligatoire quelle que soit l'ancienneté du collaborateur dans ce poste, il peut être suivi avant ou après le module 4

Programmation :

Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :

Formation nationale Travail social

Coût forfait / stagiaire : 670.00 €

Modalités animation :

Présentiel

Formateur :

Effectif :

de 8 à 12 personnes

Durée en jours :

4

Durée en heures :

28